

La Géorgie, le premier pays d'Europe à utiliser le nCEN



Point de passage frontalier de la douane situé à la frontière avec la Fédération de Russie

Dans notre société moderne et mondialisée, les services douaniers ont besoin d'outils efficaces et faciles à utiliser pour enregistrer les données relatives aux saisies, données qui leur permettront de renforcer leurs capacités de gestion des risques. L'Administration fiscale géorgienne, qui réunit sous le même toit l'administration des impôts et des douanes et l'organisme de contrôle sanitaire et phytosanitaire aux frontières, ne fait pas exception. Pour être plus efficace à ce niveau, elle a décidé de mettre en œuvre le Réseau douanier national de lutte contre la fraude (nCEN), une application mise au point par l'OMD.



Douane de Géorgie

Cette application permet aux administrations des douanes de recueillir, de stocker, d'analyser et de diffuser plus efficacement, au niveau national, les informations relatives à la lutte contre la fraude, afin de se créer des capacités solides en matière de renseignement, d'améliorer les facettes stratégique, tactique et opérationnelle du profilage, et de dynamiser le partage des informations tant au niveau régional qu'au niveau international.

Le nCEN compte trois bases de données indépendantes. La base de données centrale sur les saisies et les infractions au niveau national contient les données relatives aux marchandises saisies, ainsi qu'aux moyens de transport et itinéraires, et offre la possibilité de consulter des photos illustrant des méthodes de dissimulation exceptionnelles. Deux autres bases de données contiennent des informations sur les suspects, les méthodes de transport et les entités commerciales présentant un intérêt pour les douanes, facilitant ainsi un processus d'enquête structuré.

Après quelques négociations et travaux préparatoires, les autorités géorgiennes ont pris la décision officielle de mettre en œuvre le nCEN en 2014, et elles ont signé un accord avec l'OMD en janvier 2015 ; la Géorgie est ainsi devenue le premier pays de la région Europe de l'OMD à mettre en œuvre cet outil. L'Administration fiscale géorgienne a fourni le matériel nécessaire à l'installation et s'est chargée de l'adaptation linguistique – la traduction a été réalisée par un groupe spécial d'analystes des douanes et d'experts en technologie de l'information. Le logiciel, la formation et tous les autres frais ont été pris en charge par l'OMD, grâce aux contributions de donateurs. Une fois les données saisies, elles sont validées par les administrateurs du système de l'Administration fiscale géorgienne, dont le rôle consiste notamment à :

- assurer le flux général de communications et d'informations entre les utilisateurs du nCEN et l'administration centrale des douanes ;
- valider les dossiers (vérification de la qualité des données) ;
- gérer la base de données des utilisateurs de l'application (création de nouveaux comptes utilisateurs, désactivation de comptes, gestion du rôle et des fonctions des utilisateurs et réinitialisation des mots de passe) ;
- transmettre les éléments non nominatifs des données à la base de données du Réseau douanier mondial de lutte contre la fraude (CEN) (cette opération s'effectue par un simple clic).

Depuis plus de sept ans qu'elle l'utilise, l'Administration fiscale géorgienne a régulièrement fourni un retour d'information positif sur le nCEN. L'application compte 49 utilisateurs actifs, et s'est révélée être une plateforme puissante pour enregistrer les données sur les saisies, les suspects et les entreprises. Toutes les saisies réalisées aux différents points de passage frontalier, dans les zones de dédouanement et dans le cadre du PCC sont enregistrées dans le système. Au 1^{er} juin 2023, ce dernier comportait 1 895 saisies et 243 dossiers concernant des entreprises.

Les utilisateurs jugent que l'application est conviviale, et le système de messagerie intégré, appelé interface de communication des informations (Icomm), assure un flux d'informations fluide et efficient entre utilisateurs et parties externes « connectées », telles que l'OMD pour l'envoi des informations relatives aux saisies vers la base de données mondiale du CEN, ou les autres pays qui utilisent l'application nCEN.

Les informations saisies sont régulièrement analysées et consultées par les analystes de risque basés au siège de l'Administration fiscale géorgienne, ainsi que par les agents des douanes sur le terrain. Les données sont utilisées pour créer des profils de risques et/ou pour modifier des profils existants. L'analyse et le recoupement des données sur les méthodes de dissimulation, le type de marchandises déclarées, les itinéraires, les contrevenants, les nationalités ou les pays d'immatriculation des moyens de transport, par exemple, se sont avérés efficaces puisque la douane géorgienne a constaté une augmentation du nombre de saisies effectuées au cours des dernières années.

L'Administration fiscale géorgienne partagera volontiers davantage d'informations sur son expérience dans la mise en œuvre de l'application nCEN avec tout pays qui souhaiterait découvrir l'outil et en apprendre plus sur ce que nécessite sa mise en œuvre.

En outre, deux agents de l'Administration fiscale géorgienne se sont inscrits au programme d'accréditation des formateurs du nCEN et sont désormais à la disposition de l'OMD pour aider d'autres administrations dans la mise en œuvre de l'application.

Pour un complément d'information : www.rs.ge customs@rs.ge